

DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000453-080

Salle
prévue
14.09

14 avril 2022

L'HONORABLE THOMAS M. DAVIS, J.C.S.

JD2836

Demande

Procureur(s)

ANDRÉE MÉNARD

Me André Lespérance
andre@tjl.quebec
Me Gabrielle Gagné
gabrielle@tjl.quebec

M. Rémi Desparois (stagiaire)
remi@tjl.quebec
Trudel Johnston & Lespérance

Défense

Procureur(s)

LINO P. MATTEO

-et-

JOSEPH PETTINICCHIO

-et-

ANDRIS SPURA

-et-

LOWELL HOLDEN

Me George Calaritis
georgescalaritis@yahoo.com

Non représentés

Mis-en-cause

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

Me Nathalie Guilbert
nathalie.guilbert@justice.gouv.qc.ca

Nature de la cause :

Cote (s)

Requête(s)

DEMANDE POUR PERMISSION DE SE DÉSISTER À L'ENCONTRE DU DÉFENDEUR JOSEPH PETTINICCHIO (Arts. 213 et 585 C.p.c.)

**DEMANDE MODIFIÉE (2022-03-17)
POUR FAIRE DÉCLARER L'EXISTENCE D'UN RELIQUAT
(Art. 596 al. 3 C.p.c.)**

Greffier (ière) :Fadoua El Cherif

Interprète
N/A

Sténographe
N/A

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000453-080

Salle
prévue
14.09

14 avril 2022

L'HONORABLE THOMAS M. DAVIS, J.C.S.

JD2836

Audition AM :	Début :	Fin :	Audition PM :	Début :	Fin :
	10 : 12	10 : 49			
Affaires référées au maître des rôles <input type="checkbox"/> Pour encombrement <input type="checkbox"/> Suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> Suite à une ordonnance du juge <input type="checkbox"/> Causé en progrès			Résultat de l'audition : <input type="checkbox"/> Affaire réglée hors cour Affaire en délibéré <input type="checkbox"/> Affaire en délibéré après notes <input type="checkbox"/> Affaire rayée <input type="checkbox"/> Jugement rendu le <input checked="" type="checkbox"/> Autre :		

10 : 12 **OUVERTURE DE L'AUDIENCE**

Identification des procureurs

10 : 18 Me Lespérance s'adresse au Tribunal

10 : 19 Intervention de Me Guilbert

10 : 20 Échange entre le Tribunal et Me Lespérance

10 : 21 Commentaire du Tribunal

10 : 22 Intervention de Me Guilbert

10 : 22 Me Lespérance s'adresse au Tribunal

10 : 23 Échanges entre le Tribunal et Me Guilbert

10 : 24 Me Lespérance s'adresse au Tribunal

10 : 24 Intervention de Me Gagné

10 : 25 Le Tribunal s'adresse à M. Pettinicchio

10 : 26 Commentaire de Me Lespérance

10 : 26 Intervention de Me Guilbert

10 : 27 Me Lespérance s'adresse au Tribunal

10 : 27 Échanges entre le Tribunal et Me Lespérance

10 : 28 Me Lespérance s'adresse au Tribunal

10 : 30 Commentaire du Tribunal

10 : 31 Me Calaritis s'adresse au Tribunal

10 : 33 Intervention de Me Lespérance

10 : 33 Le Tribunal **A PRIS CONNAISSANCE** de la déclaration sous-serment du défendeur, Joseph Pettinicchio, et **NOTE** qu'à la lumière des affirmations dans la déclaration sous-serment que tout le monde s'entend afin que le demandeur soit autorisé de se désister contre M. Pettinicchio;

Quant à M. Matteo, depuis l'audience du 4 novembre 2021, ce dernier n'a pas fourni la déclaration sous-serment dont il y avait question. Néanmoins, les avocats du groupe proposent un cheminement qui pourrait mener à un désistement contre M. Matteo également dans la mesure où ce dernier collabore et permet une étude complète de sa situation financière;

À cet effet, les avocats du groupe ont préparé une déclaration sous-serment à être considérée par M. Matteo et la communiquera aux avocats de ce dernier vers la fin de la journée, **aujourd'hui 14 avril 2022**;

10 : 37 **D'ici le 22 avril 2020 à 16 h 30**, l'avocat de M. Matteo informera les avocats du groupe de la position de M. Matteo;

10 : 38 Le Tribunal **ACCORDE** aux avocats du groupe une période de 60 jours après la réception de la déclaration sous-serment de M. Matteo afin de faire les vérifications qui s'imposent quant à la situation financière de ce dernier;

Dans le même délai, les avocats du groupe feront des vérifications quant à la situation financière des défendeurs Andris Spura et Lowell Holden et l'inscription par défaut contre les défendeurs Spura et Holden demeure suspendue en attendant les résultats de cette vérification et la confirmation de la situation de M. Matteo.



L'HONORABLE THOMAS M. DAVIS

10 : 41 Échanges entre le Tribunal et Me Lespérance

DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-000453-080

Salle
prévue
14.09

14 avril 2022

L'HONORABLE THOMAS M. DAVIS, J.C.S.

JD2836

- 10 : 42 Intervention de Me Guilbert
- 10 : 42 Me Lespérance s'adresse au Tribunal
- 10 : 43 Le Tribunal s'adresse aux procureurs
- 10 : 44 Me Lespérance s'adresse au Tribunal
- 10 : 45 Le Tribunal s'adresse aux procureurs
- 10 : 49 Fin de l'audience



Fadoua El Cherif, g.c.a.s., adjointe